

**03015 - Travaux lourds de
construction et restructuration**

**Proposition de décision d'engager les opérations
de restructuration partielle des UTCD de
BOUXWILLER-SARRE-UNION, WASSELONNE et
SCHIRMECK et proposition d'approbation du
programme technique détaillé des opérations**

Rapport n° CP/2019/322

Service gestionnaire :
J4-Immobilier

Résumé :

La stratégie immobilière du Conseil Départemental s'appuie sur trois orientations majeures : l'implantation durable en territoire, l'amélioration des conditions de travail des agents et la propriété.

Dans ce cadre, il est proposé de reconstruire ou de restructurer les unités techniques du Département et notamment celles de :

- Bouxwiller et Sarre-Union (restructuration)
- Schirmeck (reconstruction)
- Wasselonne (reconstruction)

Il est proposé à la Commission Permanente d'engager ces opérations et d'approuver le programme technique détaillé (PTD).

Les unités techniques du Conseil Départemental (UTCD) sont en charge de l'entretien et de l'exploitation des routes départementales, des itinéraires cyclables et des bacs rhénans, dans leurs secteurs d'intervention. Certains sites sont vétustes et/ou présentent des dysfonctionnements qui perturbent le bon fonctionnement du service aux usagers, c'est pourquoi il est proposé de les restructurer ou de les reconstruire.

UTCD de Bouxwiller et de Sarre-Union :

Pour l'UTCD de Bouxwiller, les études de programmation ont permis de mettre en évidence les manques suivants : abri à sel de capacité insuffisante, stationnement des véhicules de déneigement impossible au vu des dimensions des garages, manœuvres difficiles des véhicules sur le site, vétusté de certains garages et des ateliers. Les équipements associés au fonctionnement du site comme la station essence, la station de saumure et le stockage de l'enrobé à froid sont obsolètes. Ce site est également dépourvu d'une aire de lavage et d'une aire de stationnement à proximité de la Villa utilisée par les services de l'unité médicosociale

Pour l'UTCD de Sarre-Union, les études de programmation ont permis de mettre en évidence l'absence de garages en nombre suffisant et la vétusté de certains garages et des ateliers. Les équipements associés au fonctionnement du site comme la station essence et la station de saumure sont obsolètes. Ce site est également dépourvu d'une aire de lavage.

Suite aux comités de pilotage respectifs il est proposé de regrouper ces deux interventions pour n'en faire qu'une seule opération et de retenir les périmètres d'intervention suivants :

UTCD de Bouxwiller :

- Démolition/reconstruction d'un nouvel abri à sel (y compris désamiantage)
- Construction d'une aire de lavage
- Construction de garages 5 travées (y compris désamiantage des anciens garages et réhabilitation en zone de stockage, atelier et/ou stationnement)
- Construction d'un abri à saleuses (intégré dans les garages ou à proximité)
- Remplacement du système d'ouverture manuel du stockage d'enrobé à froid par une motorisation
- Mises aux normes de la station-service
- Atelier mécanique : stationnement sous abri d'un poids-lourd équipé en service hivernal
- Remplacement des cuves à saumure
- Création d'une aire de stationnement VL pour la Villa et le bâtiment administration
- La dépollution et l'électrification du bâtiment dépôt situé hors site de l'UTCD.

UTCD de Sarre-Union :

- Démolition/reconstruction de nouveaux garages/ateliers (y compris désamiantage)
- Construction d'une aire de lavage
- Pose d'une gouttière sur l'abri à sel
- Remplacement des portes sectionnelles du hangar avec ouverture motorisée
- Construction d'un abri couvert pour les véhicules équipés en service hivernal
- Remplacement de la station saumure
- Mise aux normes de la station-service.

Le planning prévisionnel de ces opérations doit permettre un démarrage des travaux début 2021 sur les deux sites.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver le coût prévisionnel des travaux de ces deux opérations estimé à 2 300 000 € HT soit un coût d'opération de 3 500 000 € TTC. Le coût d'opération intègre, outre la TVA, la rémunération du maître d'œuvre, l'ensemble des frais d'étude et diagnostic, les frais éventuels de concours et de mise en place de modulaires, ainsi que les actualisations de prix et les aléas d'opération.

Cette dépense est inscrite au budget de la manière suivante :

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
RENOVUTC D 2019/7	P2019 UTCD BOUXWILLER SARREUNION	3 500 000,00 €	3 500 000,00 €	3 500 000,00 €

La commission territoriale du territoire Ouest a émis un avis favorable le 17 juin 2019.

UTCD de Schirmeck :

Les études de programmation ont permis de mettre en évidence que ce site n'est, réglementairement, techniquement et fonctionnellement plus adapté à l'exercice de ses missions d'entretien et d'exploitation du réseau routier et certaines missions ne sont pas assurées de façon optimale (viabilité hivernale, garages des véhicules, stockage,...). Les bâtiments actuels datent des années 1980. Ils sont vétustes, et ne répondent plus aux besoins de l'Unité Technique en termes de fonctionnement.

Suite au comité de pilotage il est proposé de retenir le périmètre d'intervention suivant :

- démolition de l'ensemble des bâtiments du site
- construction de nouveaux locaux partiellement sur deux niveaux
- construction de locaux administratifs
- construction de locaux sociaux pour le personnel
- construction de locaux techniques
- construction de locaux d'exploitation intérieurs comprenant : magasins, garages, ateliers et locaux annexes
- construction de locaux d'exploitation extérieurs comprenant : une station-service, une aire de lavage, stockages extérieurs, un abri à sel et cuves à saumure, une déchetterie et stationnement des véhicules
- aménagement d'un parking à destination de véhicules du personnel et d'un parking du public

Pour cette opération, il est proposé d'intégrer les objectifs suivants :

- La recherche de performance énergétique poussée (bâtiment passif, bas carbone, recours aux énergies renouvelables) et la promotion des filières écologiques locales (bois,...) ;
- La création d'un bâtiment intelligent intégrant des technologies liées à la domotique permettant une meilleure gestion de l'ambiance lumineuse et thermique des locaux ;
- Un espace de travail partagé pour le télétravail.

Il est proposé d'avoir recours à une opération de conception-réalisation pour garantir l'atteinte de ces objectifs.

Le planning prévisionnel de l'opération prévoit un démarrage des travaux début 2021.

Il est proposé à la Commission Permanente de se prononcer sur le coût des travaux de cette opération estimé en janvier 2019 à 3,1 M€ HT soit un coût d'opération de 4,8 M€ TTC. Le coût d'opération intègre, outre la TVA, la rémunération du maître d'œuvre, l'ensemble

des frais d'étude et diagnostic, les frais éventuels de concours et de mise en place de modulaires, ainsi que les actualisations de prix et les aléas d'opération.

Cette dépense est inscrite au budget de la manière suivante :

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
RENOVUTC D 2019/4	P2019 UTCD SCHIRMECK RECONSTRUCTION	5 000 000,00 €	4 800 000,00 €	4 800 000,00 €

La commission territoriale du territoire Sud a émis un avis favorable le 24 juin 2019.

UTCD de Wasselonne :

Les études de programmation ont permis de mettre en évidence que ce site n'est, réglementairement, techniquement et fonctionnellement plus adapté à l'exercice de ses missions d'entretien et d'exploitation du réseau routier et certaines missions ne sont pas assurées de façon optimale (viabilité hivernale, garages des véhicules, stockage,...). Le site est exigu et son emprise parcellaire est contrainte. Les bâtiments sont vétustes et de nombreux espaces et surfaces sont insuffisants voire absents au vu du nombre d'agents et des équipements.

Suite au comité de pilotage il est proposé de retenir le périmètre d'intervention suivant :

- démolition et reconstruction du bâtiment administratif
- démolition des bâtiments garages/ateliers
- construction d'un bâtiment exploitation
- construction d'un hangar à sel, saleuses et cuves à saumures
- construction d'une station-service
- reconfiguration du stockage extérieur
- aménagement d'un parking

Pour cette opération, il est proposé d'intégrer les objectifs suivants :

- La recherche de performance énergétique poussée (bâtiment passif, bas carbone, recours aux énergies renouvelables) et la promotion des filières écologiques locales (bois,...) ;
- La création d'un bâtiment intelligent intégrant des technologies liées à la domotique permettant une meilleure gestion de l'ambiance lumineuse et thermique des locaux ;

- Un espace de travail partagé pour le télétravail.

Il est proposé d'avoir recours à une opération de conception-réalisation pour garantir l'atteinte de ces objectifs.

Le planning prévisionnel de l'opération prévoit un démarrage des travaux début 2021.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver le coût prévisionnel des travaux de cette opération estimé à 3 000 000 € HT soit un coût d'opération de 4 600 000 € TTC. Le coût d'opération intègre, outre la TVA, la rémunération du maître d'œuvre, l'ensemble des frais d'étude et diagnostic, les frais éventuels de concours et de mise en place de modulaires, ainsi que les actualisations de prix et les aléas d'opération.

Cette dépense est inscrite au budget de la manière suivante :

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
RENOVUTC D 2019/1	P2019 UTCD WASSELONNE RESTRUCTURATION	4 600 000,00 €	4 600 000,00 €	4 600 000,00 €

La commission territoriale du territoire Ouest a émis un avis favorable le 17 juin 2019.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- Décide d'engager les opérations de restructuration des UTCD de Bouxwiller et de Sarre-Union et de reconstruction des UTCD de Schirmeck et Wasselonne.

- Décide d'approuver les programmes techniques détaillés (PTD) de chacun de ces projets dont les synthèses sont jointes en annexe.

- Approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration des UTCD de Bouxwiller et de Sarre-Union pour un montant global de 2 300 000 € HT (valeur février 2019)

- Approuve le coût global de l'opération de restructuration des UTCD de Bouxwiller et de Sarre-Union, intégrant les frais d'étude et les frais annexes, pour un montant de 3 500 000 € TTC (valeur février 2019).

- Approuve le coût prévisionnel des travaux de reconstruction de l'UTCD de Schirmeck pour un montant de 3 100 000 € HT (valeur mars 2019)

- Approuve le coût global de l'opération de reconstruction de l'UTCD de Schirmeck, intégrant les frais d'étude et les frais annexes, pour un montant de 4 800 000 € TTC (valeur mars 2019).

- Approuve le coût prévisionnel des travaux de reconstruction de l'UTCD de Wasselonne pour un montant de 3 000 000 € HT (valeur mars 2019)

- Approuve le coût global de l'opération de reconstruction de l'UTCD de Wasselonne, intégrant les frais d'étude et les frais annexes, pour un montant de 4 600 000 € TTC (valeur mars 2019).

Strasbourg, le 28/06/19

Le Président,



Frédéric BIERRY